PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE CACOUNA

Le 8 juillet 2019

Procès-verbal de la séance régulière du conseil de la Municipalité de Cacouna, tenue le huitième jours de juillet deux mille dix-neuf (2019) à 19 h 30, à la salle municipale située au 415, rue de l'Église à Cacouna, lieu ordinaire des séances de ce conseil.

Présences:

Danielle Gagné	#1	présente
Rémi Beaulieu	#2	présent
Francine Côté	#3	présente
Benoît Thériault	#4	présent
Bruno Gagnon	#5	présent
Suzanne Rhéaume	#6	présente

Six (6) citoyens sont présents à l'assemblée.

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

La séance est ouverte à 19 h 30, la mairesse, Madame Ghislaine Daris préside l'assemblée et Madame Diane Bérubé, directrice générale par intérim, rédige le procès-verbal.

2019-07-599.2 <u>2. Adoption de l'ordre du jour</u>

Il est proposé par Rémi Beaulieu et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que lu et que le point « affaires nouvelles » reste ouvert pour ajout si nécessaire.

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3. ADOPTION DU PROCÈS VERBAL
 - 3.1. Séance extraordinaire du 2 juillet 2019
- 4. RATIFICATION DES DÉBOURSÉS ET ADOPTION DES COMPTES DU MOIS
 - 4.1 Ratification des déboursés du 1er au 30 juin 2019 et approbation des comptes du mois
- 5. CORRESPONDANCES
 - 5.1. Demande de M. Serge Lemay
 - 5.2. Dépôt du règlement # 251-19 modifiant le schéma d'aménagement
 - 5.3. Municipalité de Saint-Paul-de-la-Croix
 - 5.4. Dépôt du procès-verbal de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs
 - 5.5. Règlement 254-19 modalités pour les avis publics
 - 5.6. Règlement 255-19 relatif au code d'éthique et de déontologie des employés
 - 5.7. Demande de M. Hugo Latulippe
- 6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 6.1. Embauche de M. Daniel Pelletier
 - 6.2. Embauche du D.G.6.3. Autorisation à signer les documents, effets et chèques
 - 6.4. Colloque de zone ADMQ
 - 6.5. Paiement de la cotisation de la Société du parc côtier Kiskotuk

- 6.6. Réception de la ristourne 2018 de la MMQ
- 6.7. *Watson transport hors norme oversize Autorisation du passage de sections d'éolionnes en 2019.
- 6.8. Contribution Gouvernement Provincial TECQ 2019-2023.
- 7. SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 7.1. Service incendie Rapport au 30 juin 2019
 - 7.2. Dépôt du rapport de 2018 du service incendie de la MRC de Rivière-du-Loup
- 8. TRAVAUX PUBLICS
 - 8.1. Travaux additionnels rue Beaulieu
 - 8.2. Programme d'aide à la voirie locale
 - 8.3. Soumission pour le lignage de la rue Beaulieu et du Couvent
 - 8.4* Offre de services professionnels par CIMA +
- 9. HYGIÈNE DU MILIEU
- 10. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
 - 10.1. Permis Rapport mensuel de juin 2019
- 11. LOISIRS, CULTURE ET DÉVELOPPEMENT
 - 11.1. Loisirs Kakou Rapport mensuel du mois de juin 2019
 - 11.2. * Offre de service Groupe Aqueduc-Est du Québec (purge)
 - 11.3. * Offre de service pour la patinoire Atelier 5
 - 11.4. * Génie Plus, offre de service pour la patinoire et terrain de soccer
 - 11.5. * IDS Micronet Solutions : Caméra pour cour arrière
- 12. FINANCES
 - 12.1. Refinancement d'un règlement : soumission et obligation
 - 12.2. Adjudication d'une émission d'obligations à la suite de demandes de soumissions publiques
- 13. AFFAIRÉS JURIDIQUES
- 14. INFORMATIONS
 - 14.1. Prochaine réunion du conseil le 5 août 2019 à 19h30
 - 14.2. Travaux de réfection du brise-lames à Gros-Cacouna
 - 14.3. MMQ : importance des schémas de couverture de risques en sécurité incendie
- 15. AFFAIRES NOUVELLES / VARIA
- 16. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

2019-07-600.3.1 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 2 juillet 2019

Il est proposé par Danielle Gagné et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le procès-verbal de la session extraordinaire du 2 juillet 2019 soit adopté en sa forme et teneur.

4. RATIFICATION DES DÉBOURSÉS ET ADOPTION DES COMPTES DU MOIS

2019-07-601.4.1 4.1 Ratification des déboursés et approbation des comptes du mois

Il est proposé par Benoît Thériault et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE les comptes pour la période du 1^{er} juin au 30 juin 2019 soient ratifiés et payés tels que présentés pour un montant total de 302 631,09\$ à même le fonds général.

QUE Madame Ghislaine Daris, mairesse et Madame Diane Bérubé, directrice générale par intérim soient autorisées à effectuer les paiements pour et au nom de la Municipalité

de Cacouna. La directrice générale par intérim confirme la disponibilité de crédits nécessaires afin de payer les comptes.

5. CORRESPONDANCES

2019-07-602.5.1 <u>5.1 Demande de M. Serge Lemay</u>

Demande de remboursement de frais d'intérêt.

Attendu que les membres du conseil ont pris connaissance de la demande

Il est proposé par Francine Côté et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que cette demande soit de refusée car l'erreur n'est pas de la responsabilité de la municipalité.

5.2 Dépôt du règlement # 251-19 modifiant le schéma d'aménagement et de développement afin d'agrandir le périmètre d'urbanisation sur le territoire de la ville de Rivière-du-Loup et des documents qui l'accompagnent

Dépôt du règlement 251-19 de la MRC de Rivière-du-loup adopté lors de la séance ordinaire du conseil de la MRC tenue le 4 avril 2019.

5.3 Dépôt de la résolution 130-05-2019 de la Municipalité de Saint-Paul-de-la-Croix

Dépôt de l'entente intermunicipale en matière d'inspection (ajout de la municipalité de Cacouna)

2019-07-603.5.4 <u>5.4 Dépôt du procès-verbal de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs</u>

Attendu que les membres du conseil de la municipalité de Cacouna ont pris connaissance du procès-verbal du 8 juin du conseil de la municipalité de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs

Il est proposé par Rémi Beaulieu et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que cette demande soit refusée pour le considérant suivant :

Considérant qu'il y a lieu de modifier le statut de la Route Grandmaison, de Cacouna, et de la Route du Quai entre le quai de L'Isle-Verte et la route 132 afin de corriger la description qui est faite et d'ajouter la Route du Quai de L'Isle-Verte à celles dont le ministre a la charge et de retirer la Route Grandmaison de manière à ce que sa gestion soit transférée à la municipalité de Cacouna, à l'exception des travaux de déneigement, en hiver.

5.5 Dépôt du règlement 254-19 modifiant le règlement 186-12 établissant un code d'éthique et de déontologie des employés de la MRC de Rivière-du-Loup

Dépôt du règlement 254-19 de la MRC de Rivière-du-Loup adopté lors de la

séance ordinaire du conseil de la MRC tenue le 20 juin 2019.

5.6 Dépôt du règlement 255-19 déterminant les modalités de publication des avis publics de la MRC de Rivière-du-Loup

Dépôt du règlement 255-19 de la MRC de Rivière-du-Loup adopté lors de la séance ordinaire du conseil de la MRC tenue le 20 juin 2019.

On informe M. Latulippe que la route de l'Église est sous la responsabilité du Ministère des Transports et que cette demande de réduction de vitesse à 30 kilomètres a été faite par résolution # 2019-03-473-7.3 à la séance régulière du 4 mars 2019.

6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2019-07-605.6.1 <u>6.1 Embauche de M. Daniel Pelletier</u>

Que la municipalité a rencontré Monsieur Daniel Pelletier pour des travaux de conciergerie au Centre des Loisirs Place St-Georges. Une entente entre les deux parties de 17,00\$ de l'heure est acceptée et son horaire sera précisé selon le besoin.

Il est proposé par Francine Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que cette entente soit acceptée tel que défini dans son contrat de travail et autorisation à Madame Ghislaine Daris, mairesse et Madame Diane Bérubé, directrice générale par intérim à signer le dit contrat.

2019-07-606.6.2 <u>6.2 Embauche du Directeur Général et secrétaire-trésorier de la Municipalité</u>

QUE la municipalité de Cacouna embauche Monsieur Félix Bérubé comme directeur général et secrétaire-trésorier tel que défini dans son contrat de travail.

Il est proposé par Suzanne Rhéaume et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que le conseil autorise Madame Ghislaine Daris, mairesse et Madame Diane Bérubé, directrice générale par intérim à signer le dit contrat.

2019-07-607.6.3 6.3 Autorisation au directeur général et secrétaire-trésorier à signer tous les documents, effets et chèques de la municipalité

Il est proposé par Bruno Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE ce conseil autorise le directeur général et secrétaire-trésorier Monsieur Félix Bérubé à signer tous les documents, effets et chèques de la Municipalité de Cacouna en collaboration de Madame Ghislaine Daris, mairesse. En l'absence de Monsieur Bérubé, Madame Chantale Théberge est également autorisée à signer les chèques.

2019-07-608.6.4 6.4 Colloque de zone ADMQ

Il est proposé par Francine Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE ce conseil autorise le directeur général et secrétaire-trésorier Monsieur Félix Bérubé à assister au colloque qui aura lieu à Sainte-Hélène-de-Kamouraska le 5 septembre et d'en acquitter les coûts.

2019-07-609.6.5 6.5 Paiement de la cotisation de la Société du parc côtier Kiskotuk

Il est proposé par Bruno Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE ce conseil autorise le paiement de 2 000,00\$ à la Société du parc côtier Kiskotuk comme participation financière à ce projet.

6.6 Réception de notre part de ristourne de la MMQ

QUE la municipalité a reçu un montant de 3 364,00\$.

2019-07-610.6.7 <u>6.7 Watson transport hors norme oversize – Autorisation du passage de sections d'éolionnes en 2019.</u>

Madame Jacinthe Mallette de Watson Transport oversize nous demande une autorisation pour le passage de sections d'éoliennes en 2019.

Attendu que le passage d'éoliennes est prévu dans notre municipalité entre le 12 juillet au 12 octobre 2019;

Attendu que les transports arrivent au port de Cacouna et se faire en majorité de nuit;

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte de donner l'autorisation à Watson Transport hors norme oversize pour le passage de sections d'éoliennes en 2019 dans notre municipalité.

6.8 Programmation de la TECQ 2019-2023

La municipalité recevra un montant de 1 072 487,00\$ répartit sur 5 ans pour les années 2019-2023.

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

7.1 Service incendie - Rapport 2019

Dépôt du rapport du service incendie au 30 juin 2019 pour information.

2019-07-610.7.2 <u>7.2 Dépôt du rapport annuel du service incendie de la MRC de Rivière-du-Loup</u>

Il est proposé par Benoît Thériault et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'accepter le rapport annuel de 2018 du service incendie de la MRC de Rivière-du-Loup.

8. TRAVAUX PUBLICS

2019-07-611.8.1 8.1 Demande de travaux additionnels sur la rue Beaulieu

Il est proposé par Rémi Beaulieu et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'accepter les travaux additionnels de pavage sur la rue Beaulieu au montant de 800,00\$ tel que négocié.

2019-07-612.8.2 <u>8.2 Programme d'aide à la voirie locale</u>

Il est proposé par Francine Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la municipalité demande au député Monsieur Denis Tardif dans le programme d'aide à la voirie locale dans son budget discrétionnaire la somme de 25 000,00\$ qui servira au pavage de la rue Leclerc.

2019-07-613.8.3 <u>8.3 Soumission pour le lignage de la rue Beaulieu et du Couvent</u>

Il est proposé par Danielle Gagné et résolu à l'unanimité des conseillers présents:

QUE la municipalité accepte la soumission de la Compagnie Gregtech Inc. au montant de 833,57\$ et d'en acquitter les coûts sur réception de la facture.

2019-07-614.8.4 8.4 Offre de services professionnels par CIMA+

Considérant les travaux réalisés en urgence en octobre 2018 sur la rue Sénéchal

Il est proposé par Benoît Thériault et résolu à l'unanimité des conseillers présents:

QUE la municipalité accepte l'offre de services de la Firme CIMA+ au montant de 23 600,00\$ avant les taxes applicables, afin de terminer ces travaux de façon permanente.

9. HYGIÈNE DU MILIEU

10. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

<u>10.1 Permis de construction et certificats d'autorisation - Rapport mensuel</u> de juin 2019

Le rapport des statistiques des permis généraux et certificats d'autorisation du mois de juin 2019 sont déposés au conseil pour information générale.

11. LOISIRS ET CULTURE

Le rapport des activités des Loisirs Kakou du juin 2019 est déposé au conseil pour information générale.

Il est proposé par Suzanne Rhéaume et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE les membres du conseil adopte le rapport en sa forme et teneur.

Il est proposé par Rémi Beaulieu et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que les membres du conseil de la Municipalité de Cacouna acceptent l'achat d'une purge au coût de 875,00\$ plus les taxes applicables pour faciliter l'arrosage de la patinoire.

2019-07-617.11.3 <u>11.3 Offre de service Atelier 5</u>

Il est proposé par Suzanne Rhéaume et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que la municipalité accepte l'offre de service et proposition d'honoraires pour les plans et devis ainsi que l'administration de contrat pour le projet de construction de la patinoire extérieure pour une somme de 21 750,00\$ plus les taxes applicables.

2019-07-618.11.4 <u>11.4 Offre de service pour les plans et devis de la patinoire extérieure et terrain de soccer</u>

Il est proposé par Danielle Gagné et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE la municipalité accepte l'offre de service de Génie Plus, Charles D'Amours, ingénieur, pour la préparation des plans et devis au montant de 7 500,00\$ plus les taxes applicables.

2019-07-619.11.5 11.5 IDS Micronet Solutions Inc.

Il est proposé par Francine Côté et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE la municipalité accepte la soumission pour l'achat d'une caméra plus performante au montant de 1 010,00\$ plus les taxes applicables, installation comprise à être installée au Centre Loisirs Place St-Georges.

12. FINANCES

2019-07-620.12.1 12.1 Refinancement du règlement : Soumissions - Obligations

Dépôt des soumissions pour l'émission d'obligations pour les règlements d'emprunt nos 271, 272 et 34-10 de notre municipalité.

Il est proposé par monsieur Suzanne Côté et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que, pour réaliser l'emprunt au montant de 2 289 000\$ effectué en vertu des règlements numéros 272, 271 et 34-10, la Municipalité de Cacouna émette des obligations pour un terme plus court que le terme prévu dans les règlements d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de :

Cinq (5) ans (à compter du 22 juillet 2019); en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2020 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les règlements d'emprunt numéros 272, 271 et 34-10, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou en partie du solde dû sur l'emprunt.

2019-07-621.12.2 <u>12.2 Adjudication d'une émission d'obligations à la suite des demandes de soumissions publiques</u>

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunt numéros 272, 271 et 34-10, la Municipalité de Cacouna souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance;

ATTENDU QUE la Municipalité de Cacouna a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres

d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission d'obligations, datée du 22 juillet 2019, au montant de 2 289 000\$;

ATTENDU QU'à la suite de l'appel d'offres public pour cette demande, la Municipalité de Cacouna a reçu les soumissions détaillées ci-dessous :

1. Financière Banque Nationale Inc.

146 000\$	2,10000%	2020
150 000\$	2,10000%	2021
153 000\$	2,15000%	2022
157 000\$	2,20000%	2023
1 683 000\$	2,25000%	2024

Prix: 98,27500 Coût réel: 2,65992 %

2. Valeurs Mobilières Desjardins Inc.

146 000\$	2.00000%	2020
	,	2020
150 000\$	2,05000%	2021
153 000\$	2,10000%	2022
157 000\$	2,25000%	2023
1 683 000\$	2,25000%	2024

Prix: 98,22400 Coût réel: 2,66710 %

ATTENDU QUE le résultat du calcul des coûts indique que la soumission présentée par la firme FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. est la plus avantageuse;

Il est proposé par Bruno Gagnon, appuyé par Rémi Beaulieu, et résolu unanimement

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QUE l'émission d'obligations au montant de 2 289 000\$ de la Municipalité de Cacouna soit adjugée à la firme FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.;

QUE demande soit faite à ce(s) dernier(s) de mandater Service de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) pour l'inscription en compte de cette émission;

QUE CDS agisse au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation, agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents, tel que décrit dans le protocole d'entente signé entre le ministre des Affaires municipales du Québec et CDS;

QUE CDS procède au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le conseil autorise la directrice générale par intérim à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé « Autorisation pour le plan de débits préautorisés destiné aux entreprises ».

Que la mairesse et la directrice générale par intérim soient autorisées à signer les obligations visées par la présente émission, soit une obligation par échéance

	13.	AFFAIRES JURIDIQUES			
	14.	INFORMATIONS			
	<u>14.1</u>	14.1 Prochaine réunion du conseil le 5 août 2019 à 19h30 14.2 Travaux de réfection du brise-lames à Gros-Cacouna			
	<u>14.2</u>				
	14.3 MMQ : importance des schémas de couverture de risques en sécurité incendie				
	15.	AFFAIRES NOUVELLES			
	16.	PÉRIODE DE QUESTIONS			
	17.	LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE			
2019-07-622.17.1	<u>17.1</u>	17.1 Clôture de l'assemblée			
	Il est proposé par Rémi Beaulieu et résolu à l'unanimité des membres présents :				
	QU'advenant 20 h 55 et l'ordre du jour étant épuisé, que l'assemblée soit close.				
		Ghislaine Daris Mairesse	Diane Bérubé Directrice générale par intérim		

			P-V Juillet 2019		